Publié le 7 AVR. 2024

ID: 059-215905944-20240412-DEL0192024-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE **DEPARTEMENT DU NORD**



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE THUN-SAINT-AMAND

DEL N° D019/2024

Séance du 12 Avril 2024

Date de convocation 27/03/2024 Date d'affichage 27/03/2024

L'an 2024 le Vendredi 12 Avril à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jean-Noël BROQUET, Maire,

Nombre de conseillers :

En exercice :	15
Présents :	10
Pouvoirs :	3
Votants :	13
Pour:	13
Contre :	0
Abstentions :	0

Présents :				
BROQUET Jean-Noël	GARCIA ALVAREZ Christiane	BOURDON Philippe		
PINOY Jacques	JOLY Denis	CHABANE Michel		
GÉNOS Cathy	VINCKIER Annick	CORREA Emmanuel		
BLOIS Olivier	COLLINET Patricia	MARIE Emilie		
TAQUET Sabine	BENIT Marie-Agnès	COURTECUISSE Charles		
Absent(es) excusé(es) ayant donné(es) procuration :				
MM: BLOIS Olivier à Mme TAQUET Sabine, COURTECUISSE Charles à M. BROQUET Jean-Noël, PINOY Jacques à M. BOURDON Philippe				
Absent(es) excusé(es) :				
M. CORRÉA Emmanuel				
Absent(es) non excusé(es) :				
M. CHABANE Michel				
Secrétaire de séance :				
M. BOURDON Philippe				

Objet: PARTICIPATION FINANCIERE A LA SOCIETE PUBLIQUE LOCALE DU CENTRE AQUATIQUE INTERCOMMUNAL DE SAINT-AMAND-LES-EAUX 2024

Deferente :

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°013/2024 du Conseil Municipal en date du 12 Avril 2024 portant approbation du Budget Primitif 2024, prévoyant notamment sous l'imputation de l'article 657358 une somme de 2 700,00 € destinée à la Société Publique Locale du Centre Aquatique Intercommunal de Saint-Amand-les-Eaux,

Envoyé en préfecture le 17/04/2024

Reçu en préfecture le 17/04/2024

Publié le

Vu délibération n° 057/2022 du conseil Municipal en date du 07 Déc de la logo de la logo

Monsieur le Maire,

Et sur proposition de Monsieur le Maire.

Rappelle:

• La délibération n°057/2022 du 07 Décembre 2022 par laquelle le Conseil Municipal validait le nouveau contrat de prestations intégrées applicable au 1^{er} janvier 2023, pour la SPL du Centre Aquatique Intercommunal de Saint-Amand-les-Eaux et qui proposait d'attribuer la subvention 2024 d'un montant de 2 655,73 €, conformément au contrat susmentionné.

Précise:

 Que la commission des finances a émis un avis favorable sur ce dossier lors de la séance du 05 Avril 2024.

Demande:

Au conseil municipal de bien vouloir se prononcer.

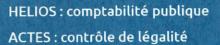
Le Conseil Municipal, après avoir entendu Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Décide** de verser la subvention d'un montant de 2 655,73 €,
- **Dit** que les crédits de la subvention accordée au budget primitif de l'exercice 2024 sont inscrit sur le compte 657358,
- Charge Monsieur le Maire de transmettre la présente délibération à Madame Valérie KRIEBUS, responsable du Service de Gestion Comptable de WALLERS après exercice du contrôle de légalité de Monsieur le Sous-Préfet de Valenciennes.

Fait les jours mois et an susdits

Le Maire,

J.N. BROQUET





Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Thun-Saint-Amant Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte : DEL0192024

Objet: DEL 019/2024: PARTICIPATION FINANCIERE A LA

SOCIETE PUBLIQUE LOCALE DU CENTRE AQUATIQUE

INTERCOMMUNAL DE SAINT-AMAND-LES-EAUX 2024

Type de transaction : Transmission d'actes

Date de la décision : 2024-04-12 00:00:00+02

Nature de l'acte : Délibérations

Documents papiers complémentaires : NON

Classification matières/sous-matières: 7.6 - Contributions budgetaires

Identifiant unique: 059-215905944-20240412-DEL0192024-DE

URL d'archivage : Non définie
Notification : Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Туре	Taille
Enveloppe métier	text/xml	953 o
Nom métier : 059-215905944-20240412-DEL0192024-DE-1-1_0.xml		
Document principal (Délibération)	application/pdf	1.2 Mo

Nom original: D0192024.pdf

Nom métier:

99_DE-059-215905944-20240412-DEL0192024-DE-1-1_1.pdf

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	17 avril 2024 à 13h06min34s	Dépôt initial
En attente de transmission	17 avril 2024 à 13h06min47s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	17 avril 2024 à 13h06min56s	Transmis au MI
Acquittement reçu	17 avril 2024 à 13h07min08s	Reçu par le MI le 2024-04-17